

Procès-verbal de
l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Date : Jeudi 30 septembre 2010

Heure : 17h00

Lieu : Le Mont-sur-Lausanne – Administration communale

Présidence : M. Gustave MUHEIM Lausanne Région

Communes membres : Toutes les communes sont représentées à l'exception de celle de Lutry – excusée.

Bureau de coordination:

Mme	Patrizia DARBELLAY	Secrétaire générale
MM.	Daniel BRELAZ	Lausanne
	Alain GILLIERON	Secteur Ouest
	Jean-François THONNEY	Secteur Est
	Daniel GROSCLAUDE	Secteur Nord
	André GORGERAT	Secteur Ouest
	Serge SAVOY	Secteur Nord
	Bernard BURRI	Secteur Est

PV rédigé par : Mme Fabienne Saugy Lausanne Région

AGENDA

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
aura lieu le jeudi 5 mai 2011 à 17h au CIGM – Espace Malley**

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il passe la parole à Monsieur Daniel Grosclaude, syndic du Mont-sur-Lausanne, qui souhaite la bienvenue à l'Assemblée et présente sa commune.

Monsieur Muheim propose que Madame Michèle Gay-Vallotton et Monsieur François Blanc officient comme scrutateurs. Ceux-ci acceptent.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 avril 2010

Le procès-verbal du 22 avril 2010 est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal (Annexe 1).

4. Budget 2011 de Lausanne Région

Le président présente le budget 2011 et demande à l'Assemblée si elle a des questions à ce sujet. Aucune question n'est posée.

Le président soumet le budget global 2011 au vote des communes membres.

Le budget 2011 est adopté à l'unanimité des 28 communes présentes.

Monsieur Muheim remercie les communes pour leur confiance.

5. Informations PALM – Protocole additionnel à la Convention pour la mise en œuvre commune du PALM (objet soumis au vote des 18 communes membres du périmètre compact)

Toutes les communes membres du périmètre compact ont reçu copie de ce document. Monsieur Voruz – Syndic de Paudex – demande ce que signifie l'article 4 – point 1 « Le Canton et les communes assurent, conjointement, dans la mesure de leurs possibilités et dans leur domaine de compétences, le financement des mesures et paquets de mesures telles que définies au chapitre 3 de l'Accord sur les prestations. ». Monsieur Muheim précise que si la commune a la capacité financière de participer, elle a l'obligation de le faire. Si l'une des communes ne participe pas, le Canton ne soutiendra pas le projet en question.

Les 18 communes du périmètre compact acceptent à l'unanimité le protocole additionnel. Monsieur Muheim les remercie de la part du Bureau de coordination et du comité de pilotage du PALM.

6. Divers et propositions individuelles

Monsieur Voruz – Syndic de Paudex – remercie Lausanne Région pour l’envoi des documents et la liste des préavis LADE. Il demande s’il incombe à Lausanne Région d’avancer les montants demandés. Monsieur Muheim répond que Lausanne Région se limite à donner son préavis et que c’est le Canton qui subventionne ou octroie un prêt selon les demandes.

La parole n’étant plus demandée, Monsieur Muheim annonce que la prochaine assemblée générale du printemps de Lausanne Région aura lieu le jeudi 5 mai 2011 à 17h au Centre Intercommunal de Glace de Malley – CIGM – Espace Malley.

Monsieur Muheim remercie les personnes présentes et clôt l’Assemblée générale de Lausanne Région. Il passe la parole à Monsieur André Plattet – Pro Senectute Vaud - pour une présentation du projet « Quartiers solidaires ». Monsieur Alain Gillièron complète en faisant part de son expérience sur sa commune. Il est accompagné de Madame Yolande Burkhalter, senior active pour le Quartier Solidaire de la commune de Prilly.

Fabienne Saugy
Avec l’approbation de M. Gustave
Muheim

Annexe :

1. Message du Président